



République Française

Ville de SAUSSET-LES-PINS

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51

www.ville-sausset-les-pins.fr

Envoyé en préfecture le 17/06/2026

Reçu en préfecture le 17/06/2026

Publié le 17-06-2026

ID : 013-211301049-20260601-AM2026_266-AR



ARRETE DU MAIRE N° 2026-266

permanent

Pôle : Administration générale

Délégation de fonctions et de signature à Madame Christine BEAULIEU conseillère municipale abroge et remplace AM2026-168

Nomenclature ACTES : 5.1

Le maire de la commune de Sausset-les-Pins,
VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L2122-18 ;
VU la délibération N°2026-03-02 du conseil municipal en date du 29 mars 2026 fixant à huit le nombre d'adjoints au maire.

CONSIDÉRANT que le maire et ses adjoints sont tous titulaires d'une délégation,
CONSIDÉRANT que l'ampleur et la diversité des affaires communales rendent nécessaire une délégation de fonctions aux conseillers municipaux,
CONSIDÉRANT qu'il convient, de confier à Madame Christine BEAULIEU, conseillère municipale, le suivi du cadre de vie ainsi que des commissions de sécurité et d'accessibilité.

ARRETE

Article 1 : Délégation de fonctions

Madame Christine BEAULIEU, conseillère municipale, reçoit délégation de fonctions, sous la surveillance et la responsabilité du maire, dans le domaine suivant :

- Cadre de vie,
- Commission de sécurité et d'accessibilité.

Article 2 : Délégation de signature

Pour l'exercice de ses fonctions, Madame Christine BEAULIEU reçoit délégation de signature pour les rapports, procès-verbaux, relevant du domaine précité.

Article 3 : Limitation

Aucun engagement de dépenses ne pourra être effectué sans l'accord préalable du maire ou de son représentant dûment habilité.

Article 4 : Exécution

Le directeur général des services et le responsable de service de gestion comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le sous-préfet d'Istres, notifié à l'intéressée et publié sur le site de la ville.

Fait à Sausset-les-Pins, le 1^{er} juin 2026

Notifié à l'intéressée le :
Signature

Le maire,
Maxime MARCHAND